

Le sous-chapitre *Modificateur verbal du nom* est consacré à deux formes verbales - le participe présent et le participe passé. Selon Tláskal ce dernier, respectant l'accord en genre et en nombre avec le nom modifié, est plus proche d'un passage éventuel dans la classe des adjectifs que le premier.

Quant aux tendances des adverbes à passer dans la classe des adjectifs (*le terrain alentour, le mariage outre-mer*), elles sont bloquées pour des raisons de combinabilité limitée ainsi que pour des raisons formelles (non-existence de l'accord en genre et en nombre).

Le modificateur prépositionnel du nom apparaît sous trois formes : celle du syntagme prépositionnel libre (*un poème à apprendre, le candidat à l'Elysée*), celle du syntagme figé (*les noces d'or, la carte d'identité*) et celle du mot composé (*pomme de terre, permis de conduire*) où la transposition est bloquée.

La dernière partie de ce chapitre est consacrée à l'étude des tendances transpositionnelles de certains mots construits à l'aide de l'élément *anti-* qui est appelé par Tláskal translatif synthétique. La transposition accomplie est représentée par les termes formés sans trait d'union et respectant l'accord en nombre (*les phares antibrouillards*) et par d'autres adjectifs dénominaux (*antichoc*). En ce qui concerne la transposition non accomplie, on peut distinguer une phase transitionnelle représentée par les termes avec des tendances à passer dans la classe des adjectifs (*les murs anti-bruit*) et une phase de blocage contenant des termes construits à partir de noms propres (*le colloque anti-Davos*).

Le dernier chapitre *Classe cible : adverbe* étudie une seule forme source, celle des adjectifs, utilisés dans les fonctions adverbiales. L'auteur est intéressé surtout par certaines questions relatives à la combinabilité de plusieurs termes avec un verbe concret (*manger : gras, léger, jeune, français*) et vice versa (*cher : acheter, coûter, donner, facturer, payer, revenir, valoir, vendre*).

J. Tláskal a présenté, dans cette étude élaborée avec clarté et d'une façon soignée, les tendances principales, les critères du fonctionnement ou du blocage éventuel de la transposition se montrant comme un phénomène d'un certain dynamisme dans le français contemporain.

Marie Červenková

Laurence Rosier: *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Bruxelles, Duculot, coll. Champs linguistiques 1999

En examinant avec attention et minutie le discours grammatical sur le discours rapporté, on est surpris par la pauvreté descriptive et par le peu de formes dont on semble disposer. On connaît, bien sûr, le discours direct et indirect pour se jouer de la parole de l'autre, mais la difficulté consiste avant tout à tracer une frontière catégorique entre les paroles qu'on rapporte et son propre discours. Dans ce sens, l'ouvrage de Laurence Rosier est unique de son genre. Pour atteindre le but qu'elle s'est proposé, elle inventorie les définitions et usages classiques comme le discours direct et le discours indirect, considérés comme modes conventionnels de citation, pour en arriver à d'autres formes discursives, citées bien moins souvent, qui sont en premier lieu le discours indirect libre auquel elle adjoint un nouveau comparse, et le discours direct libre. Rosier y ajoute également des formes qu'elle appelle *hors-normes* qui mélangent les critères distinctifs des deux formes précédentes (p.ex. discours direct introduit par *que*, discours indirect avec «guillemets», etc), et des formulations ambiguës telles que conditionnel de citation, formes d'attribution en

«selon X», «d'après X», «aux yeux de X» qui sont importantes de ce point de vue qu'elles laissent place à la rumeur et aux on-dit. L'auteur n'ignore pas que, dans le discours de tous les jours, il existe des cas particuliers où se mélangent les voix de chacun, c'est-à-dire les paroles destinées à tous et à personne – stéréotypes, clichés langagiers, proverbes, lieux communs.

Pour ouvrir le thème Laurence Rosier rappelle que, parler du discours rapporté, de discours direct et indirect est un usage résolument moderne pour désigner des faits grammaticaux qui, jusque là, n'avaient pas leur place dans la réflexion linguistique ou avaient connu un traitement différent. Ainsi, le discours indirect a longtemps été traité comme une proposition complétive, parmi d'autres, avant de bénéficier d'un chapitre à part dans les grammaires. Et pour que le problème du discours direct soit abordé, il fallait se rendre à l'article ponctuation. Elle attire également l'attention sur le fait que, si dans le domaine de la recherche linguistique le vocable *discours rapporté* est couramment utilisé, il n'en n'est pas de même pour les grammaires classiques (symbolisées par Larousse ou Grevisse) qui hésitent encore à l'utiliser pour subsumer une catégorie de faits qui dépassent de loin les simples discours direct et indirect. Elle constate pourtant que le terme *discours rapporté* a déjà remplacé le *discours indirect* dans la dernière édition du *Bon usage* (1995). Parmi les grammairiens s'intéressant au discours rapporté Rosier cite également Wilmet qui, dans sa *Grammaire critique du français* (1997), avance, à côté du *discours rapporté* un discours *absorbé* que Rosier analyse minutieusement lors du traitement des formes mixtes.

En ce qui concerne l'apparition du vocable, Rosier la voit liée à des déplacements théoriques dans le champ des sciences humaines, déplacements dont le discours rapporté est emblématique: elle y voit le retour en force du sujet, l'analyse de pratiques discursives concernant le sujet et l'idéologie, le retour du sens, mais dans ses échappées, dans son hétérogénéité, bref, elle y voit une refonte épistémologique du structuralisme. Dans ce sens elle suit la ligne tracée, dans ce domaine, par des travaux des formalistes russes (Todorov) et de ceux du cercle dialogique de Bakhtine qui auraient ouvert de nouvelles perspectives de réflexion dans les domaines littéraire et linguistique.

La dislocation du vocable en ses deux termes *discours* et *rapporté* semble à l'auteur peu fructueuse et interprétée plutôt comme une erreur de perspective, car, dès l'origine de la réflexion sur la question, le vocable *style* dans *style direct* ou *style indirect*, auquel se substitue le terme *discours*, signifie mode d'expression particulier. Cependant, dans l'expression *discours rapporté*, le mot *discours* ne signifie pas *style* et s'oppose plutôt à *phrase*. Voilà pourquoi on retrouve souvent le traitement de l'opposition *direct / indirect* aux chapitres des grammaires consacrés à la phrase complexe (*Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964).

Une autre question à laquelle se heurte l'auteur du présent ouvrage est la suivante: le mot *discours* peut-il remplacer *parole* dans son opposition à la *langue*, ce qui est bien le cas dans la théorie psychomécanique de Guillaume? Rosier rappelle que l'étude du discours qui, en tant que *parole* chez Saussure, ne constituait pas l'objet d'analyse privilégié du linguiste, est réhabilitée aujourd'hui par une acception dynamique dans son rapport à la langue. Certains linguistes donnent aux deux mots un sens équivalent, notamment Benveniste qui passe de l'un à l'autre sans que le sens exact des deux mots soit bien défini. Pour résoudre la question ainsi posée, Rosier a analysé beaucoup d'ouvrages linguistiques pour se pencher sur les définitions du *discours rapporté* incluant le terme *parole*. Elle s'est vite aperçue qu'il s'agit du sens restreint du mot, synonyme de production oralisée, dont témoigne l'usage fréquent du pluriel, et non l'un des paramètres du couple *langue / parole*. Rosier en arrive à la conclusion que l'adéquation de *discours* à *paroles* dans la définition du discours rapporté est une fausse piste qui n'offre qu'un des aspects du discours rapporté – l'objet sur lequel s'exerce le rapport, à savoir des paroles déjà dites, et non l'activité du rapport en elle-même.

L'ancrage rhétorique de la problématique s'inscrit nettement dans toutes les approches des discours direct et indirect que Laurent Rosier présente dans son ouvrage. Selon elle, le discours direct ne représentait pas un phénomène d'ordre syntaxique intéressant aux yeux des grammairiens et linguistes et la réflexion à son sujet s'est finalement toujours faite en termes d'intégration à une structure plus large, comme en témoignent les approches de siècles précédents centrées sur la typographie ou sur la forme dialogale.

Le discours indirect a, au contraire, bénéficié d'un traitement grammatical parce qu'on l'a réduit à sa dimension phrastique de complétive introduite par *que*. Ensuite, probablement pour pouvoir expliquer les phénomènes de transpositions des temps et des personnes, on a également réduit le discours direct à sa dimension phrastique pour en faire l'étalon du discours indirect.

La première linguistique de l'énonciation oscille, selon Rosier, entre un traitement phrastique du discours rapporté et un envisagement plus général, préférant employer le terme *style* pour désigner les styles direct et indirect. Parallèlement, la naissance de la problématique du discours ou style indirect libre repose le problème des liens entre grammaire et style et il se fait sentir les premières tentatives d'englober les trois styles, voire d'y en ajouter d'autres (voir Bally), sous le phénomène de reproduction du dit d'autrui. La linguistique de l'énonciation jette également les prémices d'une organisation systématique des formes de discours rapporté autour de la notion de sujet.

L'auteur repousse la ligne générale de la grammaire scolaire, centrée sur la phrase, qui poursuit la réflexion sur le discours indirect en tant que la proposition complétive, ne signalant le direct que comme prémices aux réjouissances transformationnelles. Voyant la grammaire rejoindre la tradition antique d'une réflexion sur la notion de genre mais sans les préoccupations narratives et mimétiques, Rosier laisse voir que le principe transformationnel, déjà présent chez Platon pour passer d'un genre à autre, se retrouvait, à un niveau plus strictement grammatical, chez *Port-Royal* où le discours direct est progressivement vu comme antérieur au discours indirect et c'est également la position que l'on retrouvera chez, par exemple, Damourette et Pichon.

Rosier attire également l'attention sur le fait que la définition du discours rapporté selon un principe sémantique de rapport entre soi et l'autre a trouvé sa traduction linguistique dans la personne grammaticale, symbole du passage énonciatif du dire l'autre vers le dire soi. Elle considère en même temps l'énonciation personnelle, intégrée dans un *continuum*, comme garant de l'opposition entre le discours direct et le discours indirect. Les formes du discours rapporté, dépassant le cadre syntaxique de la phrase, s'enrichissent de leur homologues libres, discours indirect libre et discours direct libre, ainsi que d'expressions lexicalisées mettant en avant la mise en distance et la prise en charge de l'énonciation d'autrui, aussi bien que la pensée critique exercée par le discours rapportant (conditionnel du on-dit, *il paraît que* et les formes apparentées, formes en *selon X* et apparentées).

Le mouvement du *continuum* finit là où la parole de l'autre n'est plus signalée comme telle, où le *je* devient sujet de son discours, s'étant approprié l'autre. Dès lors la réflexion de l'auteur porte en filigrane sur les lieux communs du discours, entendus comme lieux de retrouvailles de soi et des autres, bref comme un discours commun à tous et à personne, lequel s'explique par un investissement énonciatif de la parole de l'autre qu'on reconnaît comme sienne.

L'ouvrage de Laurence Rosier traite des problèmes liés au phénomène linguistique qui, au cours de l'histoire de la langue, a déjà fait couler beaucoup d'encre et qui continuera sûrement à l'avenir de hanter l'imagination de ceux qui s'occupent de la langue. L'auteur fait voir en même temps comment les formes deviennent dogmatiques et idéologiques. D'abord, parce qu'elles

symbolisent une série d'oppositions binaires à l'œuvre dans le discours social, en commençant par le couple *vrai / faux*. Ensuite, parce qu'elles conditionnent notre pratique des phénomènes du discours rapporté – les énonciations, perceptions ou receptions Et enfin, parce qu'elles rendent possible l'appréhension et la compréhension des paroles des autres.

L'ouvrage allie une démarche théorique neuve, influencée par les théories de l'énonciation et de l'analyse conversationnelle et interactionnelle, à un regard historique ouvert à la pratique quotidienne de la citation. On ne trouvera pas ici de prescriptions ou d'interdit, mais une analyse du discours applicable transversalement à tous les domaines des sciences humaines, dès lors qu'elles se fondent sur une négociation des paroles d'autrui.

*Ladislava Miličková*